

**Procès-verbal du Conseil d'École**

**Jeudi 13 octobre 2022**

**A 18h00, dans la salle d'honneur du Majorat.**

**Mairie** : Mme Hayet (adjointe au Maire à l'éducation et à la jeunesse), M Vaillant (Maire), Mr Merchadou (coordinateur du service éducation jeunesse).

**École** : Mmes et Ms Gegout (directeur), Lemaitre, Ourtal, Mascaras, Gratuze, Marty-Gay, Saulnier-Raffin, Bréard, Barcelo, Colinet, Cheval, Simon, Crussière et Barbé (enseignants) M. Jean-Claude Soubiès (DDEN), Mme Chevrier (infirmière scolaire).

**ALAE** : Mme Causse (directrice), M Coutisson (Coordinateur).

**CLAS** : M Nouar (coordinateur CLAS)

**Représentants des parents :**

Villeneuve-Parents : Mmes Badet, Garrote Sanchez, Rabenjamina Perez, Merret, Agussan-Ducloux, Elut.

F.C.P.E : Mmes Depinho, Duarte, Chene, Jourdain Ms Bonnenfant et Friscia.

**Excusés** : Mme Christophe (IEN), Mmes Charrier (psychologue scolaire).

**1- Le conseil d'école :**

a) Présentation des membres de droit à part entière :

IEN, directeur, maire, enseignants, réseau, un parent d'élève par classe, DDEN.

On ne peut tenir compte que d'un seul enseignant par classe. Les suppléants ne votent qu'en cas d'absence du titulaire. La mairie totalise deux voix : une pour le Maire ou son représentant et une pour le service vie scolaire.

b) Rôle : Permettre le dialogue et l'information entre équipe éducative, représentants des parents et élus.

Il s'agit d'étudier les questions concernant le fonctionnement de l'école.

**2- Rentrée 2022 :**

- Équipe pédagogique :

Nous accueillons en cette rentrée Madame Simon en CP et madame Crussière en CE1.

Madame Tesseyre, titulaire remplaçante rattachée à notre école, est en charge de la classe de CM1 de madame Colinet, en congé maternité. Enfin, Mme Charrier, psychologue scolaire EDA, remplace madame Minari qui a pris sa retraite.

- Effectifs : A ce jour, 303 élèves sont inscrits dans notre école : 65 CP, 55 CE1, 58 CE2, 66 CM1 et 59 CM2.

**3- ALAE** : Fréquentation moyenne : 80 le matin, entre 220 et 240 selon les jours sur le temps de pause méridienne et entre 105 et 140 en fin d'après-midi. La fréquentation est plus faible le vendredi soir.

Le matin : Les enfants arrivent de manière échelonnée. Dès 7h30, des activités sont proposées sur la base du volontariat : coin lecture, jeux de société, dessin, coin calme. Les animateurs s'adaptent aux demandes des enfants.

Entre 8h30 et 8h45, selon la météo, ils vont dans la cour.

Le midi : Les animateurs vont dans les classes faire l'appel. Les enfants mangent quand ils veulent et se lavent les mains avant et après le repas selon le planning établi. Deux temps d'activités sont proposés: 12H / 12H45 et 13H / 13H45.

Les activités sont proposées, toujours pour ceux qui le souhaitent. Les autres élèves ont la possibilité de manger ou de jouer dans la cour sous la surveillance des animateurs. Des caisses de jeu sont mises à disposition. (Corde à sauter, élastiques, molki ...).

Le soir : A 16h15 Les animateurs vont dans les classes faire l'appel.

Ensuite les enfants goûtent soit dans la cour soit dans une salle en fonction de la météo jusqu' à 17h avec le rangement des cartables compris. A partir des de 17H, des activités sont proposées à ceux qui le souhaitent : coin lecture, jeux de société, dessin, coin calme. Les autres jouent dans la cour. Des caisses de jeu sont à nouveau mises à disposition.

A la prochaine rentrée, des TAP seront proposés sur inscription de 17h à 18h.

Le départ des élèves se fait de façon échelonnée.

### Objectifs pédagogiques:

- **Favoriser le « vivre ensemble »** (tolérance, respect et solidarité, notions d'échanges, de partage et de coopération). L'objectif est de définir les règles de l'ALAE avec les enfants. Des réunions avec les différentes tranches d'âge sont organisées pour évoquer les problèmes ou énoncer de nouvelles règles en cours d'année. L'idée est d'apprendre à l'enfant à vivre en société en se respectant, en respectant les autres. Il sera demandé politesse et respect envers les autres enfants, les adultes et le matériel. Divers projets passerelle sont mis en place : jeux sportifs regroupés avec les maternelles, prise de repas au self et activités de l'ALAE du midi pour les futurs CP.
- **Favoriser la découverte, l'initiative et l'expérimentation.** Il s'agit de proposer aux enfants des activités culturelles, sportives et de loisirs ludiques, toutes variées, afin de développer leur imagination et d'autres façons de faire et de voir.
- **Favoriser l'autonomie.** L'enfant apprend à se positionner sur les activités auxquelles il souhaite participer, il est responsable dans la gestion de son repas (heure à laquelle il souhaite manger, prise de son repas sur un plateau des différents éléments proposés. Il évolue de manière autonome dans la salle ALAE.
- **Encourager l'écocitoyenneté.** Une surveillance est établie pour ne pas dégrader les petits coins d'herbe. Les animateurs sont garants que les papiers ne se dispersent pas dans la cour ou traînent dans les salles et couloirs. Un projet de lutte contre le gaspillage, pendant le repas a été mis en place en essayant d'adapter les portions aux envies des enfants. Le jardinage permet de découvrir et donner envie aux enfants de prendre soin de son environnement.
- **Favoriser les rencontres, échanges et initiatives dans une notion de convivialité et de plaisir.** L'objectif est de rendre l'enfant acteur de l'activité, lui permettre de prendre confiance en lui et de mettre en avant ses compétences afin d'échanger avec les autres enfants. De plus les ALAE des écoles maternelle et élémentaire vont proposer des projets mutualisés en termes d'échange et/ou de complément de compétences.

### Les projets : Le midi :

- Toi, moi, elle et lui nous sommes un Pays (travail autour de la citoyenneté et du vivre ensemble).
- Tour du monde sur le thème des Pokémon Départ la France (culture et géographie).
- Projet sur le harcèlement scolaire.
- Médiateurs pour les CM2 de 13h à 13h50 tous les jours.
- Le recyclage : fabrication de jeux de société.
- Découverte des « animaux fantastiques ».
- Découverte de différents sports et leur histoire.
- Projet citoyens : élection des délégués et réunions dont le but est de donner la parole aux enfants et d'échanger avec eux autour de problématiques définies à l'avance.

Le soir : Mise en place des TAP de 17h à 18h après les vacances et sur inscription dès le vendredi 21 octobre à 17h : Le lundi arbre généalogique, le mardi expression Corporelle, le jeudi multisports et le vendredi "Les petits minéralogistes".

### Les moments clés :

- La semaine de la laïcité du 5 décembre au 9 décembre : le thème de cette année et l'égalité homme/femme. Monsieur le DDEN propose du matériel pour traiter ce thème.
- Les 10 jours sans écran.
- Le Carnaval
- La fête des ALAE Bécane.

**4- CLAS :** Le dispositif a proposé une journée portes ouvertes le 8 octobre. 27 familles de collégiens et 13 familles d'élèves de l'école élémentaire ont participé. Cette année 2 élèves de CM2 sont déjà inscrits et 4 élèves de CM1 vont les rejoindre pour un groupe de 6 élèves. L'objectif est maintenant bien connu dans la commune: Accompagner l'élève dans ses fragilités et l'aider à prendre confiance en lui, mettre en avant ses compétences, gérer ses émotions, adopter des méthodes de travail et de la rigueur. Les élèves des différentes écoles collaborent comme au sein d'une même classe, ce qui les prépare au passage au collège. De plus l'aspect d'aide à la parentalité est pris en charge. Le CLAS est également un partenaire privilégié en termes de médiation entre école et famille, école et collège, afin de rassurer les élèves. Cette année le premier thème traité dans les ateliers culturels est celui des percussions.

### **5- Médecine scolaire :**

Angélique Chevrier infirmière EN, est rattachée au collège Jacqueline AURIOL. Elle est joignable par téléphone au : 05/62/87/38/14 (ligne directe de l'infirmerie) du lundi au jeudi et par mail : [angelique.chevrier@ac-toulouse.fr](mailto:angelique.chevrier@ac-toulouse.fr) Les écoles de son secteur sont celles des groupes scolaires Ravel, Canta Lauseta et Bécane. Dans le premier degré, ses missions sont inscrites dans la politique générale de l'Education Nationale qui est de contribuer à la réussite des élèves :

- Concevoir, organiser des actions de promotion et de d'éducation à la santé tant individuelles que collectives. (Comme le sommeil, les écrans, la puberté...)
- Réaliser des suivis des élèves repérés par un membre de la communauté éducative, la famille et autres professionnel de santé. Selon les troubles repérés, cela implique l'information des familles, l'information et l'orientation vers le médecin scolaire.
- Participer si nécessaire aux réunions (équipes éducatives, conseil d'école...). Elle est présente dans les écoles de secteur le vendredi. (Pour notre école les 21 octobre, 6 janvier, 17 février, 17 mars et le 09 juin)

Monsieur le DDEN évoque le cas d'un élève extérieur à la commune pour lequel une demande de PAP n'a pas pu être traitée par les services compétents par manque de personnel. La validation et la mise en œuvre ont été renvoyées à l'équipe pédagogique en lien avec un orthophoniste. Il souhaite connaître le contexte local de la médecine scolaire. A l'heure actuelle, notre école n'est pas suivie par un médecin scolaire de secteur. Elle dépend du secteur de Muret. Le secrétariat du CMS (centre médico-scolaire) de Muret est toutefois installé à mi-temps à Muret et à mi-temps dans notre école, ce qui facilite la gestion des PAI.

## **5- Vie scolaire**

**a) UPE2A :** Le dispositif UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) regroupe des élèves nouvellement arrivés en France. Il est basé sur l'école F. Bécane à Villeneuve les jeudis et vendredis et sur l'école J. Jaurès à Cugnaux les lundis, mardis et mercredis. Les élèves sont inscrits dans une classe d'inclusion correspondant à leur âge dans l'école de secteur de leur domicile et sont accueillis 6 ou 9 heures par semaine environ dans l'UPE2A la plus proche possible. L'objectif de l'UPE2A est que les élèves acquièrent les notions de français suffisantes pour suivre les enseignements de leur classe le plus rapidement possible. Le dispositif à effectif réduit (8 élèves maximum) permet aux élèves de bénéficier d'un enseignement adapté à leurs besoins. Les méthodes et projets (méthodes FLE, jeux, théâtre, chants, arts visuels, numérique ...) visent à favoriser les échanges et la communication. Le suivi dure une année à compter de la date d'arrivée. De manière générale, les élèves acquièrent assez rapidement les bases pour comprendre et s'exprimer à l'oral. Pour la langue écrite, cela dépend du niveau de scolarisation antérieure. Pour l'année qui vient de s'écouler (2021/2022), 4 élèves ont fréquenté l'UPE2A de Villeneuve, 1 élève à l'école Bécane et 3 élèves à l'école Canta Lauseta.

Pour l'année 2022/2023, à ce jour, 4 enfants sont inscrits. Ils viennent des communes de Seysses et de Frouzins. Deux autres élèves de CP, arrivés l'année dernière en GS à la maternelle Bécane, ont encore des difficultés pour s'exprimer à l'oral. Ils vont rejoindre le dispositif le vendredi matin.

Les élèves inscrits en UPE2A cette année viennent du Brésil, d'Italie, de Pologne, de Tunisie, du Portugal et de Russie.

### **b) Évaluations CP/CE1 :**

Concernant les **élèves de CP**, il faut centrer l'action pédagogique sur la reconnaissance des lettres des sons qu'elles produisent. En mathématiques il faut continuer à se centrer sur la résolution de problèmes, qui s'appuie sur toutes les autres compétences, ainsi que sur la comparaison de nombres et dans une moindre mesure associer un nombre à une position.

Pour les **élèves de CE1**, il convient d'évaluer les progrès réalisés dans les compétences ciblées l'année dernière. En français, les objectifs sont satisfaisants. Aucun élève n'est en grande difficulté pour écrire des syllabes simples et complexes ou des mots, comprendre des mots ou des phrases lues par l'enseignant(e) ni des phrases ou textes lus seul.

Seule la lecture à voix haute met certains en difficulté. On note encore quelques fragilités en lecture, compréhension et fluence (fluidité de la lecture orale). Les difficultés se concentrent davantage sur le domaine des mathématiques, malgré des progrès sur certaines compétences : Lire des nombres entiers, résoudre des problèmes, calculer mentalement et reproduire un assemblage. Tout en maintenant l'attention sur ces points, l'action pédagogique doit se concentrer dans d'autres compétences : Additionner et soustraire, associer un nombre entier à une position et écrire les nombres entiers. Globalement, il faut donc particulièrement travailler l'addition et la soustraction en ligne en CE1.

Concernant la **liaison GS/CP**, on note des progrès en compréhension de lecture et en écriture. Les actions peuvent donc désormais se concentrer sur la résolution de problèmes. La liaison se fera durant toute la période 5. Les enseignantes de CP iront à l'école maternelle pour les APC, en intervenant à tour de rôle sur les différents groupes.

**c) Utilisation d'Éducartable :** Le Rectorat de Toulouse a lancé un appel d'offre visant à proposer à toutes les écoles un ENT. (Environnement numérique de travail) La société Bénély a été choisie. Le coût sera de 45 euros par école. Monsieur le Maire souhaite participer à cette initiative et la financer, dans un objectif d'équité sur le territoire, même s'il déplore qu'une société privée soit employée.

Dès 2010, notre équipe a utilisé le logiciel One klik pour proposer un livret scolaire de qualité aux familles. Lorsque les ENT se sont développées, nous avons testé Bénély school mais l'équipe enseignante n'a pas été satisfaite.

Le ministère a ensuite lancé le livret scolaire unique afin d'améliorer la communication en cas de changement d'école. Pour pouvoir apporter un maximum de détail et de communication aux parents, nous avons commencé à utiliser Edumouv, que le Ministère avait certifié, en lui donnant la possibilité de basculer les contenus sur le LSU officiel. Nous avons petit à petit intégré également Educartable, qui permet à la fois de communiquer de façon instantanée avec les parents de façon individuelle ou collective, de faire des annonces d'école, d'envoyer des contenus, de proposer des photos sans avoir à imprimer, de remplir le livret scolaire de façon très détaillée et de gérer les registres de présence. C'est pourquoi notre équipe souhaite continuer à utiliser cette application, adoptée et plébiscitée par les parents d'élèves. Malheureusement, si la Mairie accepte de financer temporairement Educartable pour cette année, ni elle ni la coopérative scolaire ne continueront à le faire à partir de la rentrée prochaine.

La collectivité s'engage en revanche à financer l'ENT Béneylu adoptée par le rectorat, que l'équipe enseignante ne souhaite pas utiliser. Monsieur le Maire rappelle que la collectivité doit mettre en place les outils matériels. En revanche il estime que c'est à l'Education Nationale de prendre en charge ces ressources. Toutefois l'ENT étant proposée à toutes les écoles, il confirme que c'est ce dispositif qui pourra être financé par la commune. Il propose aux enseignants de réfléchir aux différentes fonctionnalités du nouvel outil afin de pouvoir faire le point avant la fin de l'année scolaire. Le Directeur lui propose une rencontre afin de pouvoir peser les limites et les avantages de ces outils. Madame l'Adjointe à l'Education met en avant la sécurité des données et précise que le service éducation et l'ALAE pourraient aussi utiliser l'ENT.

d) APC : L'équipe enseignante a consacré un temps d'observation et d'analyse des besoins en début d'année. Comme chaque année, un calendrier a été défini. Il permet de réaliser un bilan avant chaque période de vacances et de préparer la séquence de travail à chaque rentrée. Les enseignantes de GS participent aux activités pédagogiques complémentaires des élèves de CP en période 1. En période 5, ce sont les maîtresses de CP qui vont encadrer les APC des GS. Les séances du jeudi, d'une durée de 30 minutes, sont consacrées à des aides ponctuelles, liées aux besoins des élèves sur des compétences précises. Celles du mardi permettent un travail de fond, à plus long terme, dont les objectifs sont définis au préalable, en particulier en lecture et en mathématiques.

e) Inclusion / PIAL : 11 élèves bénéficient d'un PPS avec une compensation par aide humaine. 4 demandes de PPS avec AESH sont en attente. Enfin un élève a été orienté en ULIS à l'école Canta Lausetta en tout début d'année scolaire. Un emploi du temps a été mis en place dès la prérentrée, en tenant compte des temps de soins de chaque élève. Il a permis d'optimiser les aides humaines pour chaque élève, en affectant au mieux les 8 AESH affectées dans notre école.

f) Étude surveillée : 1 groupe d'élèves de CM1 (plus un élève de CM2) va être accueilli le jeudi de 16h15 à 17h15. Il sera pris en charge par madame Mascaras, qui enseigne dans ce niveau de classe.

#### g) Mise en place des activités physiques quotidiennes (APQ)

Depuis la rentrée de septembre 2022, les APQ ont été ajoutées à nos programmes. Elles permettent de varier les postures intellectuelles et physique, afin de permettre à chaque enfant d'être plus actif et plus épanoui.

Notre équipe s'est saisi de cette directive, en l'associant à nos objectifs pédagogiques et à notre projet ERASMUS +. L'idée est de coupler des activités physiques avec de l'orthographe (préparation de la dictée : mots précis et notions d'orthographe), de la lecture compréhension, de la conjugaison (tri d'infinif, associations de verbes et de leur terminaison, tri passé présent futur...), du calcul mental (compléments à 5/10, tables d'addition, de multiplication, construction d'ordre de grandeurs, positionnement d'un nombre sur une ligne numérique...) mais aussi réviser des leçons des tous les domaines avant les contrôles, sur un principe de création de fiches cartonnées façon "incollables". La liste précise des jeux a été établie en réunion par binômes/trinômes de niveaux en tout début d'année.

Beaucoup de jeux sont liés à des parcours de motricité, des "travels modes" (modes de déplacements), des jeux de zones (move to the middle etc). Le jeu de révision se fait avec des cartons contenant des cases à l'avant et à l'arrière, contenant les questions d'un côté et les réponses de l'autre. Il se pratique en binôme sur des cercles concentriques.

Les stratégies de calcul mental et réfléchi sont travaillées dans la cour, par équipes

Ces systèmes permettent également de travailler la coopération et de canaliser les élèves afin de les remobiliser.

En cycle 3 les APQ sont davantage tournées vers l'apprentissage de l'anglais :

Le bilan de la mise en place des APQ est très positif. Les élèves sont actifs dans leurs apprentissages, mémorisent davantage, et s'épanouissent. Cela permet d'aborder des notions très différentes et complexes sans mettre en difficulté les élèves les plus fragiles. Les représentants des parents d'élèves transmettent des retours positifs.

**6- Règlement intérieur de l'école :** Le règlement intérieur est reconduit à l'unanimité.

**7- Coopérative scolaire :** Les participations des familles sont en forte baisse : 1503 euros contre 1560 euros en 2021, 1540 en 2020, 2145 en 2019. Soit cette année avec 12 classes 125 euros par classe contre 141 en 2021, 140 en 2020 et 198 en 2019. Les fonds de la coopérative sont utilisés pour les sorties et activités coopératives des élèves. Cette année, ils ont également permis d'investir dans un rallye lecture histoire. D'autres rallyes pourraient suivre dans l'année. Ces livres sont accessibles dès le niveau CE1 (avec des versions audios pour les tout petits lecteurs) jusqu'au CM2. L'école propose cette année de nombreuses activités, onéreuses. Les fonds liés à la crise du COVID qui a contraint à annuler deux classes de découverte permettent de les prendre en charge comme l'année dernière. Il faudra toutefois être vigilant à compter de la prochaine année scolaire. Les associations proposent à l'école de faire passer un document papier de rappel car elles pensent que beaucoup de failles ont oublié.

**8- Sécurité :** Deux exercices à incendie sont organisés. Le premier a été mis en place le 6 octobre. Le second sera placé en fin d'année. Une simulation d'intrusion a également été menée le 8 septembre. Un second exercice sera réalisé dans l'année, ainsi qu'une simulation de confinement. Les exercices ont été l'occasion de confirmer le besoin d'évolution du système vers une alarme sonore faible ou un signal lumineux si possible en cas d'intrusion.

**9- Résultats des élections de parents d'élèves :** Les élections ont eu lieu sans incident le vendredi 7 octobre. Pour la troisième fois le scrutin a été mené uniquement par correspondance. (Courrier et pli porté)  
Taux de participation : (62,89% contre 59,27% en 2021, 58,19% en 2020, 57,42% en 2019, 51,41 % en 2018, 42,37% en 2017-18, 51,12% en 2016, 42,04% en 2015 et 35,33 % en 2014-15)  
Suffrages : 131 pour la FCPE et 151 pour Villeneuve Parents. (23 nuls)  
Sièges titulaires attribués: 6 pour la FCPE et 6 pour Villeneuve Parents.

#### **10- Sorties et classe de découverte:**

- Une classe de neige a été proposée à la classe de CE1 C. Elle prévoyait des cours de ski, une randonnée raquettes et la visite d'une chèvrerie. Malheureusement trop de familles ont refusé la participation de leur enfant à cette sortie longue qui a dû être annulée. Pour travailler les activités de glisse, cette classe participera à huit séances de patin à glace avec initiation au hockey sur glace à la patinoire de Blagnac.
- La classe de CP de madame Simon envisage une classe de découverte avec une classe de l'école Christian Blanc de Cugnaux.
- Les 3 classes de CP et le CE1 C bénéficieront d'un module **escalade** à Portet Sur Garonne.
- Des sorties cinéma sont programmées, en lien pour les CP et CE2 avec le dispositif école et cinéma et l'association VHS. (3 fois dans l'année pour un coût de 2,20 euros par élève et par sortie.)
- 2 classes de CP, 2 classes de CE2 et les 2 CE1 vont assister à l'avant-première du film d'animation au cinéma Grand Central de Colomiers, le lundi 21 novembre, en avant-première, le film "Ernest et Célestine, le voyage en Charabie". A l'issue de la séance, les élèves rencontreront le réalisateur du film, à qui ils pourront poser toutes leurs questions.
- Les deux classes de CM1 et de CE2 bénéficient d'activités d'opposition vers le judo.
- Enfin, des activités de natation sont proposées à tous les CP et CM2.
- Toutes les classes bénéficieront des expositions des artistes locaux et de nombreuses propositions du service culturel municipal.
- L'exposition sur la biodiversité se tiendra à nouveau à la maison du lac.

#### **11- Spectacles de fin d'année :**

En cycle 2, le thème sera le conte musical autour de boucle d'or et les 3 ours. Nous collaborons à nouveau avec Mélanie Magnin à partir du mois de mars pour une représentation le 28 juin au théâtre Marcel Pagnol.  
Le cycle 3 se concentrera sur le thème de l'Europe, en lien avec le projet Erasmus et sur le chant lyrique pour les CE2 et CM1. Le CE1 C renouvellera le principe de l'apéro-spectacle, à priori début juillet, avec madame Cheval et le directeur. La classe interviendra aussi à la maison de retraite des Pins.

#### **12- Mairie :**

- L'équipe enseignante remercie la mairie qui a facilité l'accès aux locaux pendant les vacances scolaires. Elle reste toutefois en difficulté le soir, en particulier lorsque certaines réunions ne sont pas terminées, en particulier avec les parents en début

d'année. Les enseignants souhaiteraient également un accès prolongé le soir pour les travaux de préparations, corrections et photocopies. Monsieur le Maire évoque un problème de responsabilité si une personne vient seule, ainsi que le risque de mauvaises manipulations pouvant entraîner par la suite des dégradations.

#### **- Organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2023 :**

En termes de calendrier la Mairie demande aux différents partenaires de transmettre pour le 7 novembre un document argumenté présentant un avis. Concernant l'aspect pédagogique pour les écoles, le volet familial pour les parents, périscolaire pour les ALAE. Le 10 novembre, une soirée débat devait être organisée avec un intervenant qualifié de l'université Jean Jaurès. La date choisie tombant la veille d'un pont, et afin d'optimiser le nombre de participants, la Mairie tente de reporter cette date et les échéances suivantes d'une semaine. Les nouvelles dates ne sont pas encore fixées.

Un accueil/information des parents en Mairie présentera les différents scénarios, avant la distribution dans les cartables d'un document de synthèse et de vote. Le scrutin se fera pour les parents en décembre, par correspondance, pendant un peu plus d'une semaine en cas de garde partagée. Puis une réunion de concertation du CPEL (comité de pilotage éducatif local) tentera de proposer une organisation commune.

Monsieur le Maire a indiqué qu'il suivrait globalement l'avis des parents. Mais que le résultat du vote ne lui paraîtrait valable que si au moins 50% des parents avaient participé.

Dans le cas où tout le monde ne serait pas d'accord, un conseil d'école extraordinaire devra se réunir avant le 10-01-2023, avec transmission à l'IEN, qui transmettrait un projet au rectorat le 11-01. Le DASEN saisirait le Maire le 13 puis le conseil départemental (concerné pour le transport...) début février.

Suivra un CDEN (conseil départemental de l'Education Nationale) et une décision du DASEN dont les dates restent à définir.

L'équipe enseignante, comme la majorité des autres écoles de la commune, estime que le retour à la semaine de 4 jours est préférable. Notre équipe a fortement soutenu le passage à la semaine de 4 jours et demi, après 21 ans d'expérience des 4 jours, d'abord par régime dérogatoire puis par directive ministérielle. Nous souhaitons vivement réduire le temps global passé par les élèves chaque jour à l'école. Nous espérons aussi apporter une régularité dans la semaine scolaire en évitant les coupures afin de permettre à chaque enfant d'être au travail le matin sans avoir à subir de temps de reprise difficile. Malheureusement notre expérience de ce nouveau rythme nous montre qu'une réduction du temps de 45 minutes n'a pas permis de réduire suffisamment le temps de classe sur la journée. Nous devons maintenant lutter contre l'absentéisme du mercredi. Le temps global passé par l'enfant à l'école chaque jour n'a dans la majorité des cas pas changé, l'amplitude horaire restant la même pour la majorité des élèves qui fréquente les accueils de loisirs. En revanche les élèves doivent se lever tôt un jour de plus par semaine et tenir le rythme sans réel jour de repos.

Finalement la coupure du mercredi leur permettait d'être plus sereins et moins fatigués en fin de périodes. Le rythme était plus calme et permettait davantage d'activités périscolaires le mercredi.

En conclusion, pour atteindre l'objectif visé il aurait fallu réduire bien davantage la durée de la journée.

Le mercredi pourrait ponctuellement être utilisé par les enseignants pour des temps de travail d'équipe plus longs et dans tous les cas pour des travaux de préparation.

- La carte scolaire va être modifiée. Les associations de Parents d'Élèves demandent des précisions les modalités et le calendrier. Elles souhaitent également connaître les accompagnements prévus pour les enfants qui devront changer d'école. Monsieur le Maire précise que le calendrier n'est pas fixé mais les incidences se sentiraient uniquement au moment des inscriptions. La commune de Roques sortant de l'entente, un certain nombre d'élèves vont quitter l'école Canta Lauseta. Il sera donc peut-être nécessaire de revoir la carte scolaire en conséquence.

Les effectifs seront alors rééquilibrés. Des projections sont en cours mais la Mairie de Villeneuve doit attendre les données de celle de Roques tout en tenant compte des prévisions d'ouvertures de logements sur la commune.

- Présentation du nouveau marché de restauration collective : Le marché a été reconduit pour une année, en s'adaptant à la réglementation en termes de qualité et d'origine biologique des produits. Un travail permettra d'associer les associations de Parents d'Élèves pour prioriser les attentes du prochain marché. L'inflation des données alimentaires aurait cristallisé des prix hauts pour la durée du marché, 4 ans. Le fait de décaler le choix permet de fixer une éventuelle diminution. A l'heure actuelle l'augmentation négociée est de 8% au lieu de 10%, non impactée sur les familles.

- Mesures du plan communal d'économie d'énergie : Une réflexion est lancée concernant la sobriété énergétique. Il y aura un impact en termes de chauffage, d'éclairage, de travaux (passage à des éclairages LED)...

Des travaux de sensibilisation seront aussi réalisés.

Des capteurs de CO2 ont été installés dans toutes les classes afin de mesurer le juste besoin d'ouverture des fenêtres.

A l'horizon 2024, la Mairie aura une obligation de gestion des bios déchets issus de la cantine, en compostage ou méthanisation à compter de septembre 2023, avec une campagne de pesée. La lutte contre le gaspillage permettra de réduire le coût pour la collectivité.

- Présentation du plan d'action de la convention territoriale globale (CTG). Ce dispositif de la CAF soutient les collectivités pour leur intervention sur l'ensemble du territoire. Un questionnaire a été remis à la population et des ateliers ont été mis en place en juin.

3 axes ont été retenus: les familles et la parentalité, l'animation de la vie locale et du bénévolat, la diminution du non recours aux droits. D'autres axes sont transversaux : la communication, l'animation de la convention avec un travail partenarial de tous les acteurs du territoire, l'inclusion et la relation aux seniors. Enfin le hors les murs, pour toucher des personnes qui n'osent pas rentrer dans l'école...

### **13- Associations de parents d'élèves :**

- Les associations proposent une aide pour le financement de nos projets, en particulier à travers une table au marché de Noël de l'association "flamme d'espoir pour le Togo" et par la vente d'objets personnalisés (boîte à gâteau) par l'association. (Dessin ou projet artistique par niveau de classe)

- V.P. demande s'il serait possible que la prise de vue des photos individuelles se fasse en proposant des photos fraternelles maternelle / élémentaire. Si l'idée est intéressante, elle n'est pas réalisable. En effet cela pose un problème de responsabilité, les écoles étant deux entités juridiques séparées et les enseignants ne pouvant pas se détacher pour accompagner les élèves concernés. De plus les deux coopératives scolaires sont distinctes.

- Villeneuve-Parents offre une dotation de 350 euros. L'école propose d'utiliser ces fonds pour financer les rallyes lectures, qui concernent tous les élèves. L'association souhaite créer un objet personnalisé par niveau pour chaque école, afin de reverser des fonds sur la coopérative scolaire. Les dessins seraient imprimés sur des boîtes à gâteaux. Un minimum de 15 ventes par niveau est nécessaire pour réaliser cette vente.

- Les Représentants des Parents d'Élèves souhaitent la mise en place d'un programme d'aide aux devoirs sur les temps ALAE. La direction précise qu'il est possible de mettre à disposition des tables et des chaises mais les animateurs ne peuvent pas se détacher pour gérer ces temps. De plus on ne peut pas garantir l'absence de bruit. Une étude est proposée aux CM1 et le CLAS aux CM2. Pour les autres niveaux, l'aide aux devoirs est mise en place par les bénévoles de la FCPE.

- Les râteliers à vélos vont être installés. Deux pour les enfants à chaque extrémité de l'existant, sans couverture et deux séparés pour les enseignants et AESH.

- La FCPE propose à nouveau l'atelier avec les jardiniers de tournefeuille, qui avait été un grand succès durant plusieurs années.

Le directeur : M. Gegout